

Transfert de la compétence éclairage public de la commune de ROSOY EN MULTIEN

Le Président du SEZEO,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts du SEZEO et le règlement de service en vigueur pour la compétence optionnelle « éclairage public »,
- Vu la délibération n°2018/35 du 27 septembre 2018 donnant délégation au Président pour confirmer le transfert de la compétence « éclairage public » à l'issue de la procédure administrative,
- Vu la délibération n° 2019-14bis du 20 février 2019 de la commune de ROSOY EN MULTIEN relative au transfert de la compétence éclairage public au SEZEO,

• DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le transfert de la compétence de la commune de RIVECOURT au SEZEO est approuvé.

ARTICLE 2 : Le transfert de la compétence prendra effet au 1^{er} janvier 2020.

ARTICLE 3 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

Thourotte, le 25 mars 2019,

Le Président,
O. FERREIRA





Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SEZEO

Utilisateur : FERREIRA Olivier

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	DP201923
Date de la décision:	2019-03-25 00:00:00+01
Objet:	Décision du président transfert de compétence EP pour la commune de ROSOY EN MULTIEN
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	8.3
Identifiant unique:	060-200069292-20190325-DP201923-AR
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
060-200069292-20190325-DP201923-AR-1-1_0.xml	text/xml	902
nom de original:		
DP2019-23 - Compétence EP commune de ROSOY EN MULTIEN.pdf	application/pdf	90091
nom de métier:		
99_AR-060-200069292-20190325-DP201923-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	90091

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 mars 2019 à 14h16min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 mars 2019 à 14h17min18s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 mars 2019 à 14h17min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 mars 2019 à 14h18min30s	Reçu par le MI le 2019-03-25